



- N°67 -

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DÔME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **25**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
**Attribution du marché
de travaux pour la
rénovation thermique
des logements sis 35 rue
de Lyon**

SÉANCE DU MARDI 24 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 24 février à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 18 février 2026 s'est réuni en salle du Conseil TOURNILHAC à
la Mairie de THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT,
Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie
DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN,
Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Serap ALP, Farida
LAÏD, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à David DEROSSIS,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Catherine PAPUT,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Yoann BENTEJAC à Francis ROUX,

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Didier STURMA

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS SIS
35 RUE DE LYON**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code de la Commande Publique, notamment l'article L.2123-1 ;
- **Vu** les avis de la Commission des Marchés en Procédure Adaptée (CMAPA) du 17/02/2026 et du 23/02/2026 ;
- **Considérant** que la Commune de THIERS est propriétaire de l'immeuble d'habitation situé 35 rue de Lyon, actuellement loué à la brigade de gendarmerie de THIERS, qui doit être rénové afin d'améliorer le confort thermique des occupants ;
- **Considérant** qu'un avis d'appel public à concurrence a été lancé le 24/12/2025 sur le profil acheteur Centre Officielles et dans le Journal d'annonces légales Lemoniteur.fr, avec remise des offres le 23/01/2026 ;
- **Considérant** que lors de sa séance du 17/02/2026, la Commission des Marchés en Procédure Adaptée (CMAPA) a donné un avis favorable à l'attribution des lots suivants :
 - Lot 1 – Ravalement de façade – Isolation par l'extérieur (ITE) : entreprise GROUPE ERMISER (63100 CLERMONT-FERRAND) pour un montant de 286 227,06 euros Hors-Taxes (HT) ;
 - Lot 2 – Étanchéité : entreprise ÉTANCHÉITÉ VICHYSOISE (63170 AUBIÈRE) pour un montant de 87 231,66 euros HT ;
 - Lot 5 – Métallerie-Serrurerie : entreprise GS2A (63720 CHAPPES) pour un montant de 38 406,75 euros HT ;
 - Lot 6 – Plâtrerie-Peinture : entreprise ST SOL (63110 BEAUMONT) pour un montant de 130 304,31 euros HT ;
 - Lot 7 – Carrelage-Faïence : entreprise AUVERGNE BATIMENT (63260 AIGUEPERSE) pour un montant de 9 239,00 euros HT ;
 - Lot 8 – Chauffage-Ventilation-Plomberie : entreprise THIERS CHAUFFAGE (63300 THIERS) pour un montant de 41 488,00 euros HT pour la tranche ferme et 58 590,00 euros HT pour la tranche optionnelle (installation chauffe-eau thermodynamique).
 - Les lots « 3 - Menuiseries extérieures PVC » et « 4 - Menuiseries intérieures bois » sont déclarés sans suite et seront relancés ;
- **Considérant** que lors de sa séance du 23/02/2026, la Commission des Marchés en Procédure Adaptée (CMAPA) a donné un avis favorable à l'attribution du lot suivant :
 - Lot 9 – Électricité : entreprise VB ENERGIES ET SERVICES (63100 CLERMONT-FERRAND) pour un montant de 27 750,00 euros HT pour la tranche ferme et 6 399,54 euros HT pour la tranche optionnelle (installation chauffe-eau thermodynamique).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

- **Attribue** le marché de travaux pour la rénovation thermique des logements sis 35 rue de Lyon aux entreprises suivantes :
 - Lot 1 – Ravalement de façade – Isolation par l'extérieur (ITE) : entreprise GROUPE ERMISER (63100 CLERMONT-FERRAND) pour un montant de 286 227,06 euros Hors Taxes (HT) ;
 - Lot 2 – Étanchéité : entreprise ÉTANCHÉITÉ VICHYSOISE (63170 AUBIÈRE) pour un montant de 87 231,69 euros HT ;
 - Lot 5 – Métallerie-Serrurerie : entreprise GS2A (63720 CHAPPES) pour un montant de 38 406,75 euros HT ;

- Lot 6 – Plâtrerie-Peinture : entreprise ST SOL (63110 BEAUMONT) pour un montant de 130 304,31 euros HT ;
 - Lot 7 – Carrelage-Faïence : entreprise AUVERGNE BATIMENT (63260 AIGUEPERSE) pour un montant de 9 239,00 euros HT ;
 - Lot 8 – Chauffage-Ventilation-Plomberie : entreprise THIERS CHAUFFAGE (63300 THIERS) pour un montant de 41 488,00 euros HT pour la tranche ferme et 58 590,00 euros HT pour la tranche optionnelle (installation chauffe-eau thermodynamique) ;
 - Lot 9 – Électricité : entreprise VB ENERGIES ET SERVICES (63100 CLERMONT-FERRAND) pour un montant de 27 750,00 euros HT pour la tranche ferme et 6 399,54 euros HT pour la tranche optionnelle (installation chauffe-eau thermodynamique).
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Didier STURMA

Le Maire,



Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026



ID : 063-216304303-20260224-260224_67-DE